



Certificat d'accomplissement des formalités d'affichage de l'avis dans les panneaux administratifs et sur site

J'atteste avoir procédé à l'affichage, en mairie, Place Jules Rodet, de l'avis de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU, sous forme d'affiches jaunes, de format A2, de dimensions 59,4cm * 42cm, et dans l'ensemble des panneaux administratifs implantés sur la commune.

Par ailleurs, deux dispositifs plantés dans le sol, ont été installés aux deux entrées de la zone du Val d'Ezanville, reprenant l'ensemble de l'avis.

Les avis ont été affichés à compter du 29 mars 2024 sur l'ensemble des sites susvisés, au moins huit jours avant l'ouverture de la mise à disposition et seront maintenus pendant toute la durée de celle -ci.

Fait le 29 mars 2024



ETIENNE BATTAGLIA
Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée